

Image not found or type unknown



Droit de fumer sur son balcon?

Par **cid92**, le **23/07/2009** à **14:01**

Bonjour, rn rn Depuis peu, ma voisine du dessus qui a 82 ans nous fais savoir que l'on ne doit pas fumer sur notre balcon et qu'elle a une insuffisance cardiaque et aortique. Sommes nous dans notre droit de fumer? rn J'ajoute aux faits que ca fait bientot 3 ans que nous y fumons, et ce n'est que vendredi dernier en me voyant du bas de mon immeuble qu'elle se plaint. C'est une femme connu pour chercher des histoires. De plus elle nourrit les oiseaux sur son balcon alors que je lui ai dis que je retrouvais des fientes sur mes fenêtres. Après 3 courriers d'elle sans réponse de ma part, elle est devenu agressif ds ses lettres et je pense qu'elle va chercher la moindre petite chose pour nous ennuyer. rn J'ai un bébé de 5 mois, c'est pour cela que mon conjoint et moi fumons sur le balcon. rn Dois-je m'attendre à des représailles juridique??? rn Merci pr votre réponse

Par **fif64**, le **23/07/2009** à **14:43**

Je vous invite à conseiller les deux liens suivants qui correspondent à ce que je vous aurais répondu rn <http://dnf.asso.fr/Question-numero-8392.html> rn rn <http://dnf.asso.fr/Fumer-sur-son-balcon-sans-gener.html>

Par **cid92**, le **23/07/2009** à **15:51**

Merci beaucoup pour votre rapidité. Nous sommes donc dans notre droit mais elle peut décider d'aller plus loin si elle le veut. Bonne continuation